

COMMENT MOBILISER L'AS ?



sur la Plateforme **Agefiph**



N'hésitez pas à regarder les tutos « déposer les demandes, valider la qualification et la restitution, échanger, etc. » :



Un doute ?

Une question ?

envoyez un mail à :

infosas.hauts-de-france@agefiph.asso.fr



Appuis
Spécifiques
—
TROUBLES DU
NEURO-DÉVELOPPEMENT

Les Appuis Spécifiques aux Troubles du Neuro-Développement (ASTND)

Vous êtes **référént de parcours ou employeur d'une personne en situation de handicap ?**

Vous accompagnez une personne ayant des **troubles du neuro-développement ?**

Et vous avez besoin d'un partenariat de proximité et adapté pour son **accompagnement professionnel ?**

*Les Appuis Spécifiques vous proposent un **éclairage expert** sur ses capacités, son potentiel, et ses restrictions.*

*Ils sont mobilisables **à toutes les étapes** de son parcours professionnel.*

L'AS c'est quoi ?

- **un premier échange** avec la personne concernée et le prescripteur pour proposer :



expertise



sensibilisation



préconisation



adaptation



conseil



évaluation

- **une solution** adaptée au parcours professionnel de la personne concernée.

Le **bénéficiaire** doit s'inscrire dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail.

En tant que **prescripteur**, vous restez le référent de parcours du bénéficiaire en charge de l'accompagnement.

Les AS ne sont pas une délégation d'accompagnement de la personne, notamment sur l'élaboration d'un projet professionnel.

Prescripteurs

- ✓ **Services Publics de l'Emploi (SPE)**



CAP EMPLOI



- ✓ **Employeurs privés ou publics**

TND

Troubles Cognitifs, Déficience intellectuelle, épilepsie, troubles de déficit de l'attention, hyperactivité, troubles DYS, troubles du spectre autistique...

A.S TND

Prestataires

Une équipe pluridisciplinaire répartie sur l'ensemble du département du Nord :

chargés d'insertion, éducateurs, neuropsychologues, ergonomes...

Bénéficiaires

Bénéficiaires de l'OETH en, dans, et vers l'emploi.

(Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) RQTH, AAH, AEEH, PCH...

